



**ATELIER MUNICIPAL D'ARTS**

**PLASTIQUES LANESTER**

**Année 2020/2021 cours enfants/jeunes et adultes**

## **La démarche de l'Atelier Municipal d'Arts Plastiques :**

L'Atelier Municipal d'Arts Plastiques (AMAP) est un service public géré par la ville de Lanester.

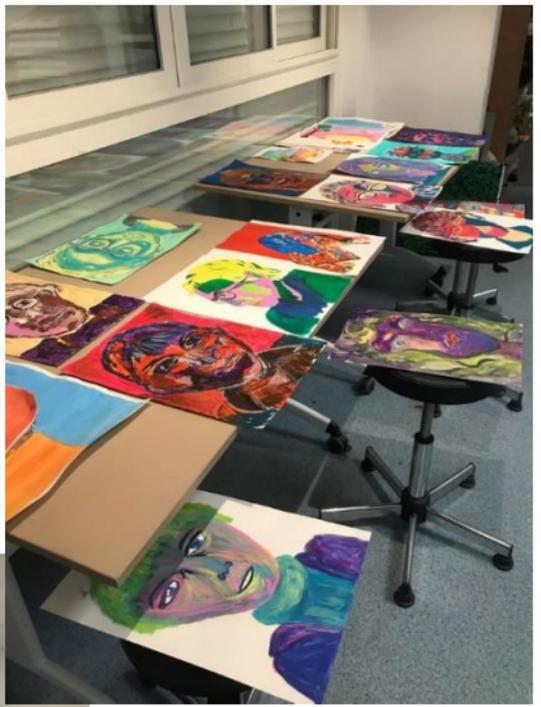
Sa vocation est de permettre la découverte des différentes techniques de l'art, les grands mouvements et artistes de l'histoire de l'art ancienne et contemporaine. Il invite à la maîtrise et surtout au plaisir de la pratique des arts plastiques.

L'atelier propose des cours adaptés à tous les niveaux de pratique. Il s'adresse aux enfants dès 4 ans jusqu'aux adultes.

En pratiquant différentes techniques, les élèves de l'atelier s'initient à une démarche artistique et à s'épanouissent autour de diverses propositions créatives.

A partir d'un thème donné, les élèves explorent différents champs artistiques et utilisent un grand choix de techniques : photographique, numérique, peinture à huile, acrylique, gouache, encre, fusain, pastel, gravure, terre cuite ....

Un suivi personnalisé pour préparer un cursus en école d'art labellisé est également possible.





## Présentation des cours :

<**Cours éveil (4/5 ans)** : un moment convivial pendant lequel les enfants apprennent à se familiariser avec la peinture, le dessin et le modelage. C'est une première approche des arts plastiques.

<**Cours des enfants (6/9 ans)** : pratique de la peinture, du dessin, du modelage, initiation au travail des formes et des couleurs et un travail d'imagination et d'écriture. Il s'agit d'un atelier ouvert sur plusieurs disciplines des arts plastiques pour permettre de découvrir l'art de manière générale.

<**Cours des adolescents (10/15 ans)** : cet atelier est ouvert aux jeunes désirant découvrir et/ou approfondir leurs connaissances des arts. En lien avec différentes pratiques artistiques et des références de l'histoire de l'art, ils perfectionneront leurs pratiques. Des sujets de peinture, de dessin, mais aussi la création personnelle sont abordés.

<**Cours des adultes** : une pratique des arts plastiques totale, quel que soit le niveau. À travers les outils proposés, il s'agit pour chacun de s'épanouir dans la création personnelle. Ce cours propose des thématiques en lien avec l'histoire de l'arts ancienne et contemporaine, des exercices d'approfondissement techniques, mais surtout un développement créatif personnel.

## Horaires des cours :

COURS ENFANTS	4/5 ANS	Mercredi : 15H30 à 16H30
	6/7 ANS	Mercredi : 14H à 15H30
	8/10 ANS	Mardi : 17H à 18H30
Mercredi : 16H30 à 18H		
COURS ADOS	11/16 ANS	Lundi : 17H15 à 18H45
	11/16 ANS	Jeudi : 17H15 à 18H45
COURS ADULTES	16 ANS ET +	Mardi : 18H30 à 20H45
		Mercredi : 18H à 20H15

## Informations pratiques :

**<Demandes de Pré-inscriptions pour septembre 2020 :**

Par mail [sebastien-coueffic@ville-lanester.fr](mailto:sebastien-coueffic@ville-lanester.fr) ou téléphone 02 97 76 64 41 dès juin 2020. En cas d'absence il est possible de laisser un message sur le répondeur.

Ou sur le site internet de la mairie de Lanester [www.lanester.bzh](http://www.lanester.bzh)

Ou à l'Atelier Municipal d'Arts Plastiques:

- le lundi 07 septembre 2020 de 17h à 19h
- Les mardis 1 et 8/09 de 17h à 19h.
- les mercredis 2 et 9/09 de 10H à 12H et de 14H à 18H

**Reprise des cours le lundi 14 septembre 2020**

**<Tarifs cours publics (2020/2021):**

Les 3 premières séances d'essai sont offertes. A l'issue l'engagement est annuel.

Adulte Lanestérien : 46,68 € (min.) à 196,01 € (max.)

Adulte non Lanestérien : 394,13 €

Enfant Lanestérien : 39,59 € (min.) à 155,76 € (max.) Enfant

non Lanestérien : 315,30 €

Eveil initiation : 35 € (Lanestérien)

## **Informations pratiques :**

### **< Exposition de fin d'année :**

Chaque année l'atelier propose une exposition des travaux réalisés à l'Atelier Municipal d'Arts Plastiques. Elle a lieu dans le hall de l'Hôtel de Ville avec un vernissage en ouverture. Tous les adhérents sont conviés à cet évènement.

### **< Sécurité :**

Les produits utilisés dans l'atelier peuvent présenter des dangers pour la santé (voies respiratoires, produits volatiles...). Il appartient aux élèves (ou à leur(s) représentant(s)) de demander conseil à un médecin en cas de doute.

Toute l'année les enfants non autorisés à rentrer seul chez eux à la fin des cours, doivent être récupérés par les adultes préalablement désignés lors de l'inscription.

En cas de sortie anticipée d'un cours une autorisation exceptionnelle sera demandée.

# Equipe pédagogique :

Sébastien Couëffic,  
Artiste peintre - dessin,  
Diplômé du DNSEP art, à l'EESAB Lorient en 2017.

Atelier Municipal d'Arts Plastiques (AMAP)  
Place Jean Maurice (ex-place Delaune)

02 97 76 64 41 / 07 61 79 51 80



